

## Procès Verbal de séance conseil municipal du 25 avril 2023

**Présent(s) :** Philippe BEAUVAIS, Béatrice TISSIER, Jacques BISSEY, Edward VANDEVYVERE, Anne-Sophie GONDOUIN, Kévin COLIN, Alexandre MOULIN, Isabelle PAIN

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Johnny MATHIEU ayant donné pouvoir à Philippe BEAUVAIS

**Absente excusée :** Emilie LEMONNIER,

**Secrétaire de Séance :** Béatrice TISSIER

Date de convocation : le 11 avril 2023

Quorum : 6

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 AVRIL 2023

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

### DELIBERATION n°2023-09 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

M. Le Maire rappelle aux conseillers que lors de la réunion du 4 avril 2023, le quorum n'étant pas atteint pour le vote de la compte administratif 2022, il a été reporté à ce jour.

A partir des documents remis à chaque participant, Monsieur le Maire présente et commente les opérations comptables de l'exercice 2022 :

#### **Investissement :**

Dépenses : 21 120.74€

Recettes : 611 €

#### **Fonctionnement :**

Dépenses : 44 414.91 €

Recettes : 71 678.52 €

En l'absence de l'intéressé, le compte d'administratif 2022 est approuvé.

Après visa de légalisation, la présence délibération sera notifiée au comptable public.

### DELIBERATION n° 2023-10 : VOTE DES SUBVENTIONS 2023

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

**VOTE** les subventions suivantes :

- APE d'Occagnes : 200 €
- Anciens Combattants : 200 €

### LES TRAVAUX

- **Mur clôture – côté château** : Arrachage de la haie existante, réfection du mur existant sur 48 m. Coût de l'opération 28 728 € TTC (devis de M. GARNIER). Il a été décidé de demander de 2 autres devis.
- **Mur du cimetière** : réfection du mur à l'angle, côté Impasse de la Fontaine. A programmer pour 2024 ou 2025, possibilité d'obtenir de la DETR
- **Lutte contre l'incendie** : M. le Maire informe qu'il serait nécessaire d'installer une bâche de 60 m3 ou 80 m3 sur le terrain communal afin de desservir le chemin de la Fontaine. A programmer pour 2024 ou 2025, possibilité d'obtenir de la DETR.
- **Voirie** : « chemin du bout de la ville » - A programmer pour 2024 avec la CDC Argentan Intercom qui a la compétence. La commune participera à hauteur de 30 % (fond de concours)

### QUESTIONS DIVERSES :

- Prochaine réunion : le 9 juin à 18h – Désignation du délégué et de son suppléant pour l'élection sénatoriale.
- Eolienne : un projet d'éolien sur la commune de Montabard, à la limite de la commune de Commeaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance

Le Maire